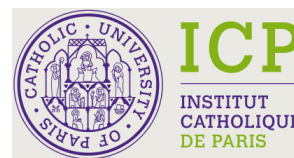


Diplôme Universitaire en Droit canonique spécialisation Chancellerie



Présentation

Une formation spécialisée pour acquérir des compétences essentielles pour servir l'Église et les Officialités.

En présentiel, sur le campus historique de l'Institut Catholique de Paris, ou à distance grâce à un dispositif pédagogique en ligne, 180 heures d'enseignement, pour découvrir les connaissances fondamentales du droit de l'Église.

Depuis sa création, il y a plus de 15 ans, ce cursus a régulièrement évolué pour s'adapter aux changements du droit de l'Église apportant ainsi un appui précieux aux Chancelleries.

En 2020, une option supplémentaire "bureau des mariages" est ajoutée au programme.

Enjeux

Ce diplôme traite tout particulièrement de questions de gouvernance : les Evêques et leurs services diocésains sont de plus en plus confrontés à des questions pastorales complexes, pour lesquelles le Droit canonique est un précieux outil pratique et de discernement. Certains services diocésains doivent aussi veiller à la légalité canonique de leurs décisions. Une telle formation donne une première qualification pour rendre service dans l'Église.

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Admission sur dossier comportant :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- une autorisation du Supérieur pour les clercs

Durée de la formation

4 semestres

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac

Stage(s)

Oui, obligatoires

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

Modalités

- Présentiel
- Totalemment à distance

Renseignements

etudes.droit.canonique@icp.fr

Coût de la formation

Entre 2 510 € et 840 € par an pour une formation en deux ans.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Le D.U., en tant que formation courte spécialisée, n'a pas pour objectif de former à un emploi, mais il peut donner une compétence particulière à des personnes souhaitant rendre des services dans des services diocésains.

Programme

8 matières sont proposées, en ligne ou en présentiel :

- Introduction au Droit canonique ;
- Organisation de l'Eglise : les Eglises particulières ;
- Normes générales ;
- Droit civil et canonique des biens ;
- Libertés religieuses, laïcité et Droit européen ;
- Gouvernement, offices et ministères sacrés ;
- Droit canonique des personnes physiques ;
- Droit canonique des personnes juridiques.

Un stage de 36 heures dans un service diocésain ou interdiocésain complètera la formation.



<https://www.icp.fr/>

ICP

Faculté Droit Canonique
21 rue d'Assas
75270 Paris cedex 06
France